



MAIRIE DE FINHAN

1, rue Pierre Tessié Solier
82700 FINHAN



: 05.63.65.54.36



: mairie@finhan.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 20 Mars à 19h00 salle du Conseil

L'accès à la salle du conseil se fait par l'arrière de la mairie, merci de bien vouloir manifester votre présence en utilisant la sonnette située à droite de la porte.

Ordre du jour :

Installation du Conseil Municipal	- Election du Maire - Fixation du nombre d'adjoints et election des Adjoints au Maire - Fixation des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Délégués - Election des conseillers municipaux représentant la commune au sein du Conseil Communautaire Grand Sud - Délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire - Création des commissions communales - Désignation nominative des membres des commissions communales - Election des délégués élus du Conseil municipal au Conseil d'administration du CCAS
SDE	- Election des délégués auprès du SDE

Questions diverses

Finhan, le 16 mars 2026

Le Maire,
REY Christiane

